

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 86 (1960)
Heft: 26

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.;
J. P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

Vacat
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 290.—
1/2 » » 150.—
1/4 » » 75.—
1/8 » » 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Nouveau bâtiment du Gymnase cantonal, Neuchâtel.
Actualité aéronautique (XXV).
Bibliographie. — Divers. — Les congrès.
Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. — Société suisse des ingénieurs et des architectes.
Carnet des concours. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

NOUVEAU BÂTIMENT DU GYMNASSE CANTONAL, NEUCHÂTEL CONCOURS DE PROJETS

Extrait du règlement-programme

Le Gymnase cantonal est installé depuis fin 1953 dans un nouveau bâtiment à l'emplacement de l'ancienne colline du Crêt. Etant donné le nombre croissant des élèves, il ne suffit déjà plus aux besoins.

C'est la raison pour laquelle le Grand Conseil décida d'accorder un crédit au Conseil d'Etat pour l'étude d'un nouveau bâtiment.

Le bâtiment envisagé serait situé à l'angle de la ruelle Vaucher et du faubourg de l'Hôpital, sur la parcelle n° 2284 du cadastre de Neuchâtel.

La majorité des élèves accéderont à l'école depuis le faubourg de l'Hôpital. Il y aura lieu de tenir compte également que les externes y parviendront depuis la gare, par la ruelle Vaucher.

Les concurrents étaient rendus attentifs au fait que le bâtiment devait être traité avec simplicité.

Première étape

a) Locaux d'enseignement mixtes

- 10 salles de classes pour 25 élèves, d'une surface de 48 m².
- 10 salles de classes pour 30 élèves, d'une surface de 56 m².
- 1 salle de chant pour 150 élèves d'une surface d'environ 110 m².
- La hauteur minimum des classes sera de 3 m.

b) Locaux d'administration

- 1 salle de professeurs, d'une surface de 56 m².

- 1 bibliothèque d'une surface de 48 m².
- 1 local pour le matériel d'enseignement.
- 1 loge de concierge.

c) Services généraux

- 1 appartement de concierge, de 4 pièces, cuisine, salle de bains, WC, cave et buanderie-séchoir.
- 1 ascenseur monte-charge reliera le sous-sol aux étages.
- WC pour garçons et filles.
- 1 local sanitaire, d'une surface d'environ 10 m².
- Réduits pour matériel de nettoyage répartis par étage.
- Le sous-sol sera complètement excavé et devra comprendre 2 locaux de 48 m² et différents locaux de dépôts, magasins, abri PA selon règlement fédéral et chaufferie.

d) Vestiaires

- à raison d'une armoire pour 2 élèves à prévoir dans les dégaragements.

e) Extérieurs

- Les extérieurs comprendront l'aménagement des accès, places de récréation.
- 1 ou 2 abris pour 150 bicyclettes.
- Il est recommandé de maintenir au maximum les principaux arbres.

Deuxième étape

Il y a lieu de prévoir la possibilité d'une extension de 10 classes de 56 m², plus locaux annexes, sur la parcelle mise à disposition. Cet agrandissement peut être prévu sous forme d'un bâtiment indépendant ou annexé au bâtiment principal. Il devra être porté *uniquement* sur le plan de situation à l'échelle 1 : 500 et amovible sur la maquette.

(Suite page 422)